

Initiative franco-allemande sur le plan de relance de l'UE – réaction FO

L'initiative commune annoncée le 18 mai par les chefs d'Etat français et allemand sur le plan de relance de l'Union Européenne, face à la crise du COVID-19, marque sans aucun doute une volonté politique des deux pays, importante face aux difficultés de progrès en ce sens au niveau de l'Union européenne.

Pour rappel, le Conseil européen du 23 avril s'était accordé sur le principe d'un plan à l'échelle de l'UE inscrit dans le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 de l'UE, programmation pluriannuelle du budget de l'UE. La question du montant, du financement et des modalités de mise en œuvre était alors restée en suspens, posant question sur les conditionnalités éventuelles pouvant être imposées dans le cadre du remboursement.

La Commission européenne proposera un document de référence sur le sujet pour négociation au prochain Conseil européen, reprenant ou pas les éléments de cet accord franco-allemand ou d'autres initiatives venant d'autres Etats.

Le projet franco-allemand vise la création d'un fonds de relance temporaire et ciblé au niveau de l'UE, dans le cadre du CFP 2021-2027, à hauteur de 500 milliards. La revendication portée par les syndicats au niveau de la Confédération européenne des syndicats évalue la nécessité d'aller à hauteur de 2 % minimum du PIB européen.

Le Fonds vise à aider les secteurs d'activité et les régions les plus touchés par la pandémie. Il agirait en complément des efforts nationaux. Il serait assorti d'un engagement des Etats Membres à appliquer des « *politiques économiques saines et des programmes de réforme ambitieux* ». Une telle formulation demande des précisions, laissant craindre qu'elle ne se traduise par des contraintes budgétaires sur les politiques publiques et sociales.

A cet égard, FO affirme que les erreurs de 2008 ne doivent en aucun cas être répétées, les politiques d'austérité budgétaires ne devant pas ajouter à la crise dont sont systématiquement victimes les moins favorisés.

FO milite pour une politique européenne rompant avec les critères d'austérité et le dogme de la concurrence libre et non faussée.

FO appelle à donner la priorité à la coopération, à la coordination, à l'ambition de souveraineté industrielle, à l'investissement dans les services publics et la protection sociale collective, au progrès social.

FO attend donc que cette initiative franco-allemande aille effectivement dans ce sens.

Paris, le 20 mai 2020

Contact :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ [malexandre
@force-ouvriere.fr](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.82.88